



Mise à pied conservatoire et licenciement

Par **Cblutch**, le **02/03/2016** à **08:29**

Bonjour,

Mon employeur viens de me mettre en mise à pied conservatoire depuis lundi. On me reproche une blague certe de mauvais goût mais une plaisanterie. Mon employeur a emmené l'autre employé porter plainte contre moi à la gendarmerie... J'ai été convoqué hier et l'audition des fait par l'autre employé pas mal de trucs faux notamment sur notre entente (on ne s'entendait pas bien alors qu'on était tout le temps à deconner et plein de petites choses pour m'enfoncer...) pour certainement étayer mon dossier licenciement. Que puis je faire contre cela? Déjà l'employeur à t il le droit d'emmener/inciter? Un employé à porter plainte. Je suis complètement perdu depuis lundi merci pour vos réponses